

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MAI 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

L'An Deux Mil Vingt Cinq,
Le 15 mai à 18 heures 30 minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPDOLENT,
Dûment convoqué le 6 mai s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Germain HENNION, Maire.

PRÉSENTS : Mme BORNET Monique, M. HENNION Germain, Mme LEMOUÉE Marylène,
Mme MANICOT Lysiane, M. MORISSON Benoît, M. MOUSSET Nicolas, M. PORTAL
Olivier, M. RICHARD Arthur.

ABSENTS EXCUSÉS : M. BONNET Jean-Jacques (donne pouvoir à M. PORTAL Olivier),
Mme MARTINE-SIGNER Joana (donne pouvoir à Mme LEMOUÉE Marylène), Mme PELON
Amélie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LEMOUÉE Marylène

Monsieur le maire ouvre la séance à 18H35.

Assistait à la réunion, Madame DUBARD, secrétaire de mairie.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 et signent la dernière page.

Marylène LEMOUÉE est nommée secrétaire de séance et Monsieur le Maire annonce les pouvoirs.

DEVIS POUR LE DÉPLACEMENT DE LA POMPE À CHALEUR DU LOGEMENT COMMUNAL -2, RUE DES ÉCLUSES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de déplacer la pompe à chaleur qui alimente le logement communal situé au 2, Rue des écluses. En effet, celle-ci a été posée près de l'ancienne salle des fêtes qui va être réhabilitée.

Monsieur le maire présente les devis reçus dans le cadre de cette mission :

- EIRL Patrice GIRAUD

- Devis présenté pour un montant TTC de 4 017,60 €, soit 3 348,00 € HT ;

- 2B Services :

- Devis présenté pour un montant TTC de 6 084,88 € TTC, soit 5 070,73 € HT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis présenté par l'EIRL Patrice GIRAUD pour 4 017,60 € TTC, soit 3 348,00 € HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de l'opération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2025.

Commentaires et interventions en séance :

Les élus souhaitent obtenir un devis de l'entreprise retenue pour l'entretien des deux PAC (mairie et logement). Il convient de demander le désembuage des radiateurs à notre société habituelle pour cette année et après le déplacement de la PAC. Les travaux devront être réalisés avant l'arrivée du froid, idéalement courant septembre 2025.

TRAVAUX DE VOIRIE COMPLÉMENTAIRES 2025 ET DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTIMENTALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Bords a programmé des travaux aux Rousseaux, sur une voie dont la moitié appartient également à la commune de Champdolent.

Ces travaux étant nécessaires au bon entretien de cette voirie, il a été décidé de la retenir dans les travaux 2025 portés par la commune de Champdolent.

Vu le devis présenté par l'entreprise MARCHAND pour la réalisation de ces travaux à hauteur de 6 117,12 € TTC, soit 5 097,60 € HT ;

Après étude et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis présenté par l'entreprise MARCHAND pour un montant total de 6 117,12 € TTC, soit 5 097,60 € HT ;
- **DÉCIDE** de solliciter une subvention de 40 % du montant HT des travaux dans le cadre du dispositif départemental au titre de la voirie accidentogène ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2025.

Commentaires et interventions en séance :

Les élus s'étonnent de cette demande tardive car les crédits inscrits au budget ne prenaient pas en compte ces travaux. Les élus estiment que cette demande de la commune de Bords est un peu cavalière et précisent qu'heureusement que des crédits supplémentaires avaient été prévus sur ce chapitre. Malgré tout, l'état de la route nécessitait des travaux et il est précisé qu'il est dommage que la commune de Bords n'ait pas prévue de la refaire entièrement.

QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Repas des aînés : prendre contact avec le traiteur Paillié, le traiteur Cailleau ainsi que le boucher de Bords. La date a été arrêtée au 26 octobre 2025 ;
- ➔ Il est rappelé que la commune accueillera, au mois de juillet, l'exposition éphémère sur l'histoire de notre territoire au cours de la 2nde guerre mondiale. Marylène LEMOUÉE précise qu'elle travaille, en parallèle, sur une exposition sur l'histoire de Champdolent et que celle-ci sera exposée en même temps.
- ➔ Les élus sont informés du coût de l'étude à mener pour la réalisation d'une piste cyclable entre Bords et Champdolent (environ 8 000 €). Ce coût serait proratisé entre nos deux communes mais les crédits n'ayant pas été prévus cette année, ce projet doit être reporté. Par ailleurs, la commune de Bords n'a pas inscrit de crédits budgétaires non plus cette année.

- ➔ Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal du projet d'extension de la caserne de pompiers de Bords. Il a assisté à une réunion avec l'ensemble des communes concernées (10 en tout). Il y aura un impact budgétaire important (350 000 € de travaux environ) à se répartir. Une étude pour la création d'un SIVU ou d'un SIVOM est en cours. Le projet reste à affiner. La secrétaire de mairie doit transférer les documents de cette réunion à l'ensemble des membres du conseil.
- ➔ Les membres du Conseil sont également informés de la proposition de M. BARBIER, conservateur de patrimoine au sein de la DRAC. En effet, une élève en étude de restauration de patrimoine et d'œuvres d'art, a retenu le tableau « le Christ et la Samaritaine » pour son projet de fin d'étude. Elle propose donc la restauration de ce tableau gratuitement, ce qui est une occasion à saisir car un tel projet coûterait en principe 6 000 € à la commune. La secrétaire doit renvoyer des éléments supplémentaires au conservateur pour la prise de décision finale.
- ➔ Mme BORNET souhaite replanter des lavandes au jardin public et embellir la place de Champdolent avec des suspensions florales qui seraient accrochées à l'abribus. Les élus sont d'accord avec le projet à condition de choisir des spécimens nécessitant peu d'eau et d'entretien.
- ➔ M. MOUSSET demande l'ajout d'un bac jaune ou le remplacement de l'existant par un plus grand au Riogeaux car le container actuel déborde régulièrement.
- ➔ M. MOUSSET demande au Conseil de prendre en compte la nuisance liée à la présence de pigeons dans l'église. Les semences alentours sont fortement impactées. Une campagne de tir et de piégeage va être mise en place.
- ➔ Il est rappelé que Mme DAUNAS relance la commune pour le nettoyage de la parcelle située derrière chez elle car les ronces entrent dans sa propriété. Monsieur le maire précise que ces travaux sont prévus au planning de l'agent communal.
- ➔ Est évoqué la problématique des peupliers appartenant à la commune. Un rdv avec M. MARTINET doit être programmé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2025 ;
- 2) Devis pour le déplacement de la pompe à chaleur du logement locatif situé au 2, Rue des écluses ;
- 3) Devis de voirie pour travaux en commun avec Bords aux Rousseaux ;
- 4) Questions diverses : repas des aînés, planning exposition 2nde guerre mondiale, convention pour missions d'études concernant la création d'un itinéraire cyclable entre la Vallée, Bords et Champdolent ;

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS :

M. HENNION

M. BONNET
(donne pouvoir à M. PORTAL)

Mme BORNET

Mme LEMOUÉE

Mme MANICOT

Mme MARTINE-SINGER
(donne pouvoir à Mme LEMOUÉE)

M. MORISSON

M. MOUSSET

M. PORTAL

M. RICHARD